

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

Compte rendu du Conseil municipal du 24/10/2022

Date de séance : 24 octobre 2022

Date de convocation : 20 octobre 2022

Date d'affichage : 3 novembre 2022

Présents :

Didier Chavand, Sophie Valette, Delphine Laurent, Alexandra Benso, Laurent Nancy, Jean François Rivier, Julien Parriaux, Patrice Rivier, Françoise Pouvreau, Laure Germain, David Gerbe, Bénédicte Occhipinti, Clara Magalhaes, Blandine Lamouroux, Marie Thérèse Laurent.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de votants au cours de la séance : 15

Mr Julien Parriaux est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 26 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.

1°point sur l'école, la cantine et le CCAS.

Cette année nous accueillons 95 élèves, dont 22 CM2 et également beaucoup de tout petits.

L'activité piscine se déroulera à l'Aquaval de Tarare tous les vendredis jusqu'en février.

Le cross a été repoussé au dix novembre pour des raisons météorologiques.

La gestion de la cantine est de plus en plus difficile avec l'augmentation généralisée des matières premières.

Le prix du repas va vraisemblablement augmenter au premier janvier 2023 de 20 cts, soit 4.60 euros le repas.

Retour des serviettes en tissu cette année.

Au niveau du CCAS, organisation d'un spectacle musical adapté pour tous les enfants, prévu le 15 décembre. A cette occasion petite distribution de friandises pour chacun.

Le 14 janvier 2023 repas des anciens, l'animation reste à choisir, elle sera offerte par le comité des fêtes.

2°convention de servitude avec Enedis.

La commune doit signer avec Enedis une convention d'utilisation de la voirie, liée à la création d'une ligne électrique qui raccorde la salle des sports afin de connecter au réseau de distribution les panneaux photovoltaïques posés en toiture.

Le conseil, à l'unanimité après en avoir délibéré, DECIDE :

La signature de la convention avec Enedis.

Délibération 22/2022.

3°convention avec la communauté de communes.

La CCBPD nous propose une convention aux termes de laquelle la CCBPD prend en charge le coût des diagnostics d'évaluations énergétiques, coût approximatif de 3000 euros, restant à charge de la

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

commune la somme de 400 euros. Ces diagnostics sont le point de départ indispensable pour comprendre les améliorations thermiques des bâtiments nécessaires et obligatoires d'ici 2030.

Le conseil, à l'unanimité après en avoir délibéré, DECIDE :
La signature de la convention avec la Communauté de Communes
Délibération 23/2022.

4°Présentation du rapport du président du Domaine des Communes.

Tous les conseillers ont reçu informatiquement le rapport 2021 du président de la Communauté de Commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DONNE ACTE de la communication qui lui est faite du rapport annuel sur l'activité de la Communauté de Communes.
Délibération 24/2022.

5°renonciation aux pénalités de retard pour les artisans.

Le chantier de réhabilitation des logements de la mairie avait été prévu initialement avec un délai maximal de livraison au 30/6/2021.

Les travaux ayant été terminés au 6/7/2021, la trésorerie de Villefranche nous rappelle que, en l'absence d'une demande de prolongation du délai initial de livraison, les pénalités de retard s'appliquent de plein droit au profit de la mairie.

Or ni la mairie ni l'assistant de maîtrise d'œuvre n'ont anticipé ce problème.

La collectivité doit donc délibérer si elle décide de renoncer à ces pénalités de retard.

Le conseil, à l'unanimité après en avoir délibéré, DECIDE :
La renonciation aux pénalités de retard pour les artisans concernés.
Délibération 25/2022.

6°Rapport RPQS 2021(rapport annuel sur le prix et la qualité du service du SAVA).

Le rapport nous ayant été communiqué tardivement, les délégués SAVA nous proposent de reporter la délibération donnant acte de communication jusqu'au prochain conseil, ils pourront ainsi nous donner lecture de leur synthèse.

7°questions diverses.

Le département nous attribue une subvention pour le projet du bar et de la poste pour un montant de 47 091euros.

Les tarifs dérèglementés concernant les contrats de fournitures d'électricité étant multipliés par 3 à l'horizon 2023, le Syder et la Communauté de Commune nous conseillent de retourner au tarif bleu EDF, une possibilité accessible aux communes de notre taille.

De ce fait la commune choisit de revenir au tarif règlementé, à minima pour les 2 prochaines années.

Dans un souci d'économie d'énergie les éclairages de Noel à LED seront installés sur un laps de temps le plus court possible.

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE

La location de la nacelle sera utilisée également pour dévisser les ampoules des éclairages publics qui sont surnuméraires (à étudier en détail).

Les points lumineux communaux sont pour l'instant au nombre de 90.

La commission développement durable a évoqué plusieurs projets :

Récupération d'eau de pluie, baisse des températures des chauffe-eau des bâtiments publics, installation de mousseurs pour économiser l'eau ...

Elle propose également la tenue d'une journée « fait maison, fait local » à organiser éventuellement avec le conseil municipal des enfants, ou le marché des connaissances.

Au regard du manque de civisme des concurrents en 2021, le Raid Bleu n'a pas été autorisé par la mairie à emprunter nos chemins ruraux cette année. Les participants transiteront donc par la route, dans le respect dû à la réglementation routière.

Le 14 janvier, tenue d'un forum des élus au domaine des communes, 3 ateliers de 8h30 à 11h30 :

Déplacement doux - garde des jeunes enfants -espace pierres folles.

Devant les problèmes d'incivilités récurrents (chiens errants, voitures garées devant l'école le matin, mégots sur l'espace jeux, dépôt d'ordure sur la plateforme de recyclage...) se pose la question de verbaliser.

Avec l'achat d'un carnet a souche le maire et les adjoints seraient en mesure de dresser des contraventions.

La commission fleurissement planche sur plusieurs problématiques :

Pour le cimetière, le passage au zéro désherbant nécessite 6 heures de travail supplémentaires tous les dix jours. Yves organisera des visites des cimetières alentour pour comparer les solutions adoptées par nos voisins. Possibilité d'enherbement total ou partiel, avec tonte manuelle ou robotisée...

La liste des bénévoles qui entretiennent les bacs à fleurs a été mise à jour, et une réflexion sur le changement de variétés de fleurs plus résistantes à la sécheresse est en cours.

La départementale étant dangereuse pour accéder aux ponts de Bagny et du Pont, la mairie va demander au département de rajouter une ligne blanche pour interdire le doublement à ces endroits.

Un logiciel pour gérer la location des salles qui rendrait le planning consultable en ligne coûterait 288 euros pour 2 postes.

Le conseil valide cet achat.

Les vœux du maire auront lieu le 7 janvier 2023.

La séance est levée à 22h17.

MAIRIE DE LETRA
Arrondissement de Villefranche
RHONE